



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 2281

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Michel Françaix, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Michel Françaix. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, un ministre chasse l'autre, mais les nuages persistent dans le ciel républicain. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

L'école française est sans doute la meilleure du monde pour les deux tiers de ses élèves, mais l'une des pires pour les autres. Vous me permettrez donc d'adopter un ton différent de celui de mon collègue Olivier Dassault tout à l'heure. Effectivement, le Président de la République animait hier un débat à Beauvais sur l'éducation : à l'ordre du jour, il y avait les problèmes de sécurité, d'absentéisme, mais tout sera bientôt réglé d'un coup de baguette magique, ou plutôt par la présence de policiers dans les établissements scolaires et par la suspension des allocations familiales.

M. Jean-Pierre Brard. On en vient à se demander si le Président de la République ne règle pas les problèmes de son enfance.

M. Michel Françaix. Mais pas un mot des rythmes scolaires, pas un mot de la formation des maîtres, pas un mot des suppressions de postes, pas un mot des inégalités entre les établissements !

Et pourtant, les inégalités se creusent : ce n'est pas moi qui le dis ; c'est la Cour des comptes ! La France se distingue par la faible capacité de son système scolaire à réduire l'impact de l'origine sociale des élèves sur leurs résultats ; l'écart n'a cessé de se creuser dans la dernière période entre les élèves les plus performants et ceux les plus en difficulté.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, allez-vous rester les bras ballants ? Qu'avez-vous à répondre à la Cour des comptes ? L'augmentation des inégalités, depuis sept ans que la droite est en place dans ce pays, ne vous gêne-t-elle pas ?

Un portillon de sécurité ne transmettra jamais un sentiment d'appartenance à un collège ; il ne fera jamais renaître le désir d'école. Dans un contexte détestable de mise en accusation de l'école - alors que c'est votre politique qui est en cause car elle n'est ni juste ni efficace - pensez-vous sérieusement que la gestuelle de matamore de notre Président de la République suffira à préparer l'avenir de notre jeunesse et à recréer l'égalité des chances ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. — Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, je crois que nous n'avons pas écouté le même discours ! *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. François Hollande. Quel courage, monsieur le ministre !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Lorsqu'il a rencontré les enseignants dans la salle de classe d'un collège de Beauvais hier, le Président de la République a évoqué la question de la formation des enseignants, celle des rythmes scolaires. Il a évoqué tous ces sujets qui sont au coeur de la politique d'éducation que nous menons.

Vous faites référence au rapport que la Cour des comptes a publié il y a quelques jours. Je vous encourage à lire dans le détail un certain nombre de propositions de la Cour.

M. Claude Goasguen. Il ne sait pas lire.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Elles mettent à mal bien des théories défendues depuis vingt-cinq ans par le parti socialiste et la gauche en matière éducative !

Mme Françoise Hostalier. Très bien !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Je voudrais vous citer deux exemples donnés par la Cour des comptes. Elle privilégie tout d'abord l'individualisation par rapport à la massification du système éducatif.

(*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Oui, si nous accueillons aujourd'hui les deux tiers d'une classe d'âge, alors nous avons besoin d'un traitement individualisé pour chaque élève.

M. Jean-Louis Bianco. Comment fait-on, avec moins de professeurs ?

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. C'est l'esprit des réformes que nous menons depuis deux ans, avec l'aide personnalisée en primaire, avec l'accompagnement éducatif au collège, avec l'aide personnalisée à la rentrée pour l'ensemble des élèves, afin de tenir compte de leur diversité.

M. Albert Facon. Avec quels moyens ?

M. Patrick Lemasle. Et les RASED ?

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, vous devriez également lire le passage sur les moyens accordés à l'éducation nationale. Le parti socialiste prône depuis vingt-cinq ans une politique du " toujours plus ", mais ce n'est pas un gage de résultats pour l'éducation nationale ! La Cour des comptes privilégie, elle, la qualité et l'adaptation de notre système éducatif à la diversité : il faut faire davantage pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est la politique que mènent cette majorité et ce Gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. Vous essorez l'éducation nationale, c'est tout ce que vous faites ! (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Françaix](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2281

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mai 2010